

## CDEN du 3 février 2022

### Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le préfet, M. le Vice-Président du Conseil Départemental, M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Je serai moins positif que ma situation actuelle et celle de nombreux collègues et élèves de notre département et vous prie par avance d'excuser ma voix. Nous regrettons que la tenue de 2 instances aussi importantes ait lieu le même jour !

Concernant la crise sanitaire, l'UNSA Éducation a été force de propositions dans le dialogue et la consultation qui ont précédé les décisions de tardives de notre Ministre, mis sous tutelle par le Premier Ministre. Dès le 6 décembre, nous déposons une alerte sociale justifiée en alertant notre ministre. Nullement entendus, le pire est arrivé avec l'annonce « Ibizesque » des meilleurs vœux de notre ministre, pardon du protocole à appliquer pour le lendemain, dans la presse évidemment. La plus forte marque de mépris de notre ministre aura été de ne répondre à rien lors d'une réunion sur la crise sanitaire, et le soir, ultime provocation, de diffuser une FAQ actualisée sans même l'avoir présentée en instance. Trop c'était trop et tous les personnels de l'Éducation ont exprimé leur ras le bol, leur fatigue en faisant grève massivement le 13 janvier. Et cela concernait tous les personnels, même les IEN, Chefs d'établissement et certains IA ou IPR ont exprimé leur mécontentement en appelant à la grève, ce qui est rare.

Ce rappel est important et nous permet de contextualiser cette carte scolaire qui intervient dans un contexte où les collègues sont épuisés, n'en peuvent plus et pour tout dire n'ont pu faire que rarement classe... Les protocoles mis en place depuis la rentrée de septembre et depuis janvier ; les moyens, demandés depuis de nombreuses semaines par l'UNSA Éducation, qui arrivent, mais bien tardifs, et sans commune mesure avec les besoins ; la non prise en compte de la réalité du terrain ; la tension qui monte entre parents et enseignants, parfois entre élus. Au passage, nous souhaiterions évoquer rapidement la situation de Trégastel... Tout cela va être majoré par ces mesures de carte scolaire qui seront perçues par nos collègues comme une forme supplémentaire de mépris à leur encontre.

Le 15 décembre, avant même ces terribles semaines, nos représentants de l'UNSA Éducation, après avoir pris connaissance des dotations, disaient : Ce budget est la traduction d'un renoncement : celui d'investir massivement dans l'éducation pour répondre aux défis qui se posent à notre pays en premier lieu celui de la réduction des inégalités.

Le premier coût se mesure immédiatement. C'est celui des conditions de travail et d'enseignement dégradées.

L'autre coût est moins visible mais tout aussi inquiétant : la robustesse de notre régime démocratique si l'école publique ne parvient pas à réduire la reproduction des inégalités sociales.

La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale. En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein.

Contrairement à l'an passé, le nombre d'HSA pour compenser les suppressions de postes est en légère diminution. C'est la conséquence d'une prise de conscience : les HSA ne sont plus absorbables par les personnels dans les établissements.

Concrètement, cela traduit dans certains établissements par une augmentation des heures-postes (HP) dans les DHG et une diminution des HSA. Cela ne peut cependant masquer le contexte de restriction budgétaire soit la suppression de 24 postes dans notre département qui avait pourtant déjà « pris cher » ces dernières années.

D'ailleurs, les conséquences de l'accumulation d'HSA en lieu et place d'heures postes continuent à produire des effets délétères au sein des établissements. L'organisation des établissements reste complexe et les marges de manœuvre sont insuffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Agissant ainsi, est niée la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en

œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds. Et nous n'oublions surtout pas les personnels de vie scolaire, infirmiers, médicaux, assistants sociaux, administratifs qui ont été plus que indispensables durant cette crise et dont le nombre est clairement insuffisant...

Dans le premier degré, nous ne pouvons nier la diminution démographique et le fait que, pour certaines écoles, les effectifs peuvent être faibles, mais avoir une attention particulière à la crise sanitaire que nos collègues et leurs élèves subissent aurait dû être de moins fermer de classes, donc de donner de réels moyens...

Il y a certes l'affichage qui est de 0 mais la réalité est tout autre puisque dans le projet qui nous a été présenté ce matin, ce sont bien 33 classes qui vont être fermées pour 11 ouvertures. L'UNSA Éducation a argumenté et défendu nombre de situations et nous espérons que certaines auront été entendues suite au vote unanime de ce matin.

Ce miroir aux alouettes, cette dotation initiale est quand même tronquée d'entrée puisqu'à moyens constants il faudra récupérer des postes pour l'augmentation des décharges de direction (8,17), des GS dédoublés en éducation prioritaire (5,75 avec décharges), fermer des classes monolingues pour ouvrir des classes bilingues (différentiel de 5), sans oublier des postes de remplaçants (6).

Nous pensons aussi que la dimension sociale a été oubliée, et pourtant notre département a une zone rurale sinistrée, et ça ne s'est sûrement pas arrangé depuis ces deux dernières années, sans oublier 2 villes Guingamp et Saint-Brieuc reconnues pour leurs difficultés sociales majeures.

Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, quant au remplacement, est-il utile d'en parler ?

Autre sujet : l'inclusion, si elle réellement une priorité, il faut donc que des moyens nécessaires soient prévus, sinon c'est encore une fois de l'affichage, une habitude avec notre Ministre. Donner des moyens c'est par exemple, ne pas fermer de classes dans

les écoles qui ont une classe ULIS ! Et c'est aussi recruter les AESH indispensables, afin que les enfants qui ont une notification d'accompagnement puissent être réellement accompagnés rapidement et avec une dotation et une répartition horaire cohérentes.

Les besoins en Rased devraient être doublés ou en tout cas augmentés au vu des dégâts constatés chez les élèves. Dans notre département, une circonscription avait besoin d'un psychologue scolaire et au lieu de créer un poste on va déshabiller Pierre pour habiller Paul. Incompréhensible et révoltant pour ces personnels tant les besoins sont importants !

Nous ne comprenons pas non plus que certaines écoles subissent une deuxième fermeture en un an, on voudrait les affaiblir et favoriser le privé qu'on ne ferait pas autrement. Elles mériteraient vraiment de souffler un an...

Autre spécificité de cette carte scolaire tronquée, la non prise en compte des tout petits. Et parfois ça changerait la donne, et prendrait en compte la réalité des écoles qui les accueillent pourtant ces élèves ! Ils n'ont pas le choix, la concurrence avec le privé, que vous minorez, est parfois intense dans des secteurs... Et il est utile de rappeler que les écoles publiques n'ont d'autre choix que d'accueillir tous les élèves, même s'ils sont fortement perturbateurs. Ce qui n'est pas le cas du privé qui parfois accueille à bras ouverts les parents qui fuient une école parfois très perturbée par des enfants qui ont de sévères troubles du comportement...

A ce propos la nouvelle fermeture de classe à l'école Joseph Morand, à la suite d'une fusion, nous interroge fortement. Nous laisserons M. Kervaon, l'élue lannionnais présent à ce CDEN s'exprimer à ce sujet, que nous avons porté ce matin.

Nous rappelons que derrière le P/E, rempart de progrès que vous allez nous présenter, il y a de plus en plus de difficulté scolaire, de plus en plus d'élèves qui ont des troubles du comportement, et ça aucune statistique ne le prend en compte, et pourtant !

Aujourd'hui, L'UNSA Éducation dénonce la carte scolaire 1er degré présentée comme la priorité de notre ministre (mais tronquée nous l'avons expliqué), Et nous dénonçons encore plus ce qui attend une nouvelle fois nos établissements du second degré. Le service public mérite mieux et quel remerciement pour l'investissement de nos collègues ces dernières années, mois et semaines.